

**DEC132179DAJ**

Décision portant délégation de signature ponctuelle (Délégation Ile-de-France Ouest et Nord)

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision n°070039DAJ du 30 mars 2007 portant nomination de M. Gilles Traimond aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la délibération du conseil d'administration du CNRS du 27 juin 2013 approuvant le projet de cession par le CNRS du terrain de 9 977 m<sup>2</sup> issu de la parcelle AH n°166 et d'une partie de la parcelle AH n°165, divisé en deux lots, situées sur la commune de Meudon (Hauts-de-Seine) ;

**Vu** l'approbation expresse du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère délégué en charge du budget du 28 juin 2013 de la délibération du conseil d'administration du CNRS du 27 juin 2013 susvisée,

**DÉCIDE :**

**Art. 1<sup>er</sup>** – Délégation est donnée à M. Gilles Traimond, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la promesse de vente et les actes authentiques de cession du terrain de 9 977 m<sup>2</sup> issu de la parcelle AH n°166 et d'une partie de la parcelle AH n°165, divisé en deux lots, situées sur la commune de Meudon (Hauts-de-Seine), ainsi que tout acte nécessaire à cette opération immobilière.

**Art. 2** – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 juillet 2013

ALAIN FUCHS